

Ami-e-s pongistes, le CTT Omega Bienne/Péry a le plaisir de vous inviter à participer au :

## Tournoi par divisions ANJTT 2024-2025

Lieu: Centre Communal, Petite et grande halle, 2603 Péry

Dates: samedi 24 et dimanche 25 mai 2025

### Participation

Le tournoi par division ANJTT est ouvert à tous les joueurs de l'ANJTT en possession d'une licence STT valable.

### Horaires

|                                  | Samedi 24 mai | Dimanche 25 mai |
|----------------------------------|---------------|-----------------|
| Ouverture                        | 8h30          | 8h30            |
| Début de la compétition (poules) | 9h00          | 9h00            |
| Fin des poules (estimée)         | 16h00         | 16h00           |
| Matches de classement            | 16h00-19h00   | 16h00-19h00     |
| Remise des prix                  | 19h00         | 19h00           |

Ces horaires sont estimés pour la participation maximale de 5 divisions à 12 joueurs/joueuses par jour sur 12 tables.

### Système de jeu

1. 60 inscrit-e-s maximum par jour.
2. Journée de **samedi** réservée prioritairement aux joueurs ayant 1199 points ELO (classement pris au 10 mai 2025) et moins. Les joueurs-ses ayant 1200 points ELO ou plus peuvent s'inscrire et pourront éventuellement jouer selon le nombre d'inscriptions. **Les joueurs-ses seront autorisé-e-s à participer selon les priorités suivantes :**
  - Joueurs-ses de moins de 990 points ELO selon ordre d'inscription
  - Joueurs-ses entre 990 et 1199 points ELO selon ordre d'inscription, mais les 12 premiers inscrits sont assurés de jouer.
  - Selon ordre d'inscription pour joueurs-ses ayant 1200 points ELO ou plus si plus de 60 inscrit-e-s selon les priorités du jour.
3. Journée de **dimanche** réservée prioritairement aux joueurs ayant 990 points ELO (classement pris au 10 mai 2025) ou plus. **Les joueurs-ses seront autorisé-e-s à participer selon les priorités suivantes :**
  - Joueurs-ses de 1200 points ELO et plus.
  - Selon ordre d'inscription pour les joueurs-ses entre 990 et 1199 points ELO.
  - Les 12 premiers inscrit-e-s ayant moins de 990 points ELO sont assurés de jouer le dimanche, pour les suivants selon ordre d'inscription si plus de 60 inscrit-e-s et selon les priorités du jour.

### Règlements

1. Les joueurs sont répartis dans 4 divisions de 12 joueurs (pour les deux jours) selon leur classement ELO au 10 mai 2025. Les 12 meilleurs inscrits formeront la division 1, les 12 suivants la division 2, etc. Si deux joueurs ou plus ont le même classement ELO, tirage au sort.
2. Les 12 joueurs-ses par divisions sont répartis dans deux groupes de 6 joueurs

- selon la formule du serpent.
3. Si le nombre d'inscrit-e-s n'est pas un multiple de 12, une ou plusieurs divisions pourrai(en)t être composée(s) de plus ou moins de 12 joueurs-ses.
  4. Chaque joueur-se affronte tous les adversaires de son groupe.
  5. Le classement des groupes est régi par le RS STT (Le classement se fait au nombre de victoires. En cas d'égalité entre deux joueurs, la confrontation directe fait foi. En cas d'égalité entre trois ou plus de joueurs, on départage les joueurs concernés selon l'ordre suivant le match-average particulier, puis le set-average particulier et le point-average particulier. Si toujours égalité, tirage au sort).
  6. Les deux premiers du groupe 1 affrontent en phase 2 les deux premiers du groupe 2 pour les places 1-4 sur un format de demi-finale (1G1-2G2 / 1G2-2G1) et match de classement entre vainqueurs et perdants des demi-finales.  
Les troisièmes et quatrièmes du groupe 1 affrontent en phase 2, les troisièmes et quatrièmes du groupe 2 pour les places 5-8 sur un format de demi-finale (3G1-4G2 / 3G2-4G1) et match de classement entre vainqueurs et perdants des demi-finales.  
Les cinquièmes et sixièmes du groupe 1 affrontent en phase 2 les cinquièmes et sixièmes du groupe 2 pour les places 9-12 sur un format de demi-finale (5G1-6G2 / 5G2-6G1) et match de classement entre vainqueurs et perdants des demi-finales.
  7. Les matchs de la phase 1 se jouent au meilleur des 5 sets, les matchs de la phase 2 se jouent au meilleur des 7 sets.

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Balle officielle</b>      | Gewo, fournies par l'organisateur  |
| <b>Nombre de tables</b>      | 12   |
| <b>JA du tournoi</b>         | Schwab Olivier   |
| <b>Finance d'inscription</b> | Adultes : 30.- CHF par jour<br>U11, U13, U15, U17, U19 : 20.- CHF par jour<br>Carte STT (valable pour les 2 jours) : 6.- CHF   |
| <b>Inscriptions</b>          | Les listes d'inscriptions devront être validées sur le site internet ( <a href="#">Inscription – ANJTT</a> ) au plus tard le dimanche 18 mai 23h59.<br>Les compositions de groupe seront faites selon les informations expliquées sous « Système de jeu » (ci-dessus). |
| <b>Tirage au sort</b>        | Le lundi 19 mai 18h chez le responsable de tournoi.  |
| <b>Paiement</b>              | Un bulletin de versement sera envoyé aux clubs.  |
| <b>Tenue</b>                 | Tenue officielle selon le règlement STT. La couleur principale des vêtements doit être nettement différente de la couleur de la balle officielle (blanche).  |
| <b>Collage</b>               | Le collage des revêtements est interdit dans la salle.   |
| <b>Absence excusée</b>       | Par mail à Olivier Schwab (olivier.schwab@bluewin.ch) au plus tard jusqu'à jeudi 22 mai 2025, 24h00 ou directement sur le site.  |
| <b>Prix</b>                  | Les trois premiers/-ères de chaque division recevront un prix.   |
| <b>Forfait</b>               | Toute absence non excusée dans les délais sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT (frais d'inscription + 20.- CHF).  |
| <b>Restauration</b>          | Collations et boissons sur place.  |

En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons, chères et chers amis pongistes, nos salutations sportives.